

Legation de Suisse
en
France

Paris, le 13 Juin 1895
15^{bis} rue de Marignan

N^o 2/95

Prière de rappeler
le numéro ci-dessous

Monsieur le Vice-Président

En confirmation de mon télégramme d'aujourd'hui, 1 heure, j'ai l'honneur de Vous faire savoir qu'à la sortie du Conseil des Ministres, j'ai vu M. Hanotaux, que je n'avais pas rencontré hier soir et auquel je n'avais pu commenter verbalement le billet dont Vous avez reçu copie. Je lui ai dit que les télégrammes reçus pendant la nuit confirmaient et accentuaient l'impression qu'il ne nous est pas possible d'entrer dans la voie des réductions du tarif^{suisse}. Pour justifier le Conseil fédéral, de s'être contenté de concessions aussi minimales à l'entrée en France en regard des concessions de 1892, considérées alors par nos intéressés comme l'extrême limite

Chu Département fédéral
des Affaires Etrangères
Division du Commerce
à Berne



il lui faut un argument de nature à agir sur l'opinion publique et cet argument était : " C'est vrai nous avons obtenu très peu de chose, mais nous n'avons rien donné du tout ". Cet argument est un peu cousu de fil blanc, puisque en réalité nous donnons à la France nos traités avec l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne et la Norvège, mais au moins nous pouvons dire que nous ne portons pas de nouvelles atteintes à notre tarif. —

Il y a une autre difficulté, c'est que les Chambres fédérales sont compétentes pour approuver les conventions internationales, tandis que si nous touchons à notre tarif d'une façon autonome, on peut se demander si le délai de referendum ne doit pas être attendu, ce qui peut être un obstacle insurmontable. Je ne puis croire que les fabricants français de vins mousseux ne puissent se contenter des droits dont se contentent les vins mousseux allemands et italiens; il en est de même pour les parfumeries, que l'Allemagne

produit autant et plus que la France. M. Méline a toujours proclamé qu'à raison de la supériorité intrinsèque des produits français, les industries françaises d'exportation pourraient se contenter à l'étranger du traitement de la nation la plus favorisée. Je ne pense donc pas que Vous rencontriez chez lui des résistances sérieuses lorsque Vous lui direz que si ayant presque rien accordé à la Suisse à l'entrée en France, Vous ne pouvez pas obtenir encore des réductions du tarif suisse, et qu'il est exagéré de demander le beurre, et l'argent du beurre. — Comme dans tous les pourparlers à Berne, il n'a jamais été dit un mot de demandes de réductions du tarif suisse, comme dans toutes les lettres que j'ai reçues de Berne au sujet de ces négociations, on m'a toujours écrit qu'il y avait accord pour ne rien nous demander sur notre tarif, je ne dois pas Vous cacher qu'en est extrêmement étonné et

découragé à Berne; en commence à croire que Vous
 cherchez un moyen pour ne pas aboutir, nous avons
 cru qu'en abandonnant toutes nos demandes à la
 condition d'un accord sur les tissus de soie, tout était fini;
 je l'ai cru pour ma part à ce moment décisif où
 aucune réserve n'a été faite. Ce ne sont pas Vos
 industries d'exportation qui Vous feront des difficultés;
 je Vous prie instamment de renoncer à ces quelques
 demandes de la dernière heure, car je sens qu'il y a
 chez nous une résistance de principes devant laquelle
 nous risquons fort d'échouer et ce sera le cas de dire
 que nous échouerons au port.

Le Ministre m'a répondu qu'il avait entretenu
 de la question ses collègues au Conseil des Ministres de
 ce matin, après avoir depuis hier cherché des combinéens
 pour contourner la difficulté. Tous ont été d'avis que le

Ministère serait violemment attaqué s'il n'obtenait
rien de la Suisse; que Jules Roche ne manquerait
pas de monter à la tribune pour dire qu'il n'était
pas malin de faire des arrangements pareils; que la
France pourrait naturellement donner moins alors
qu'elle n'obtenait rien du tout, et que cette phrase à
effet ferait un tapage épouvantable et casserait
le tout. J'ai besoin, a continué M. Hanotaux, de
glaner, par ici par là, quelques misérables voix
pour l'emporter, et ces voix, je les cherche en ce moment
chez les représentants de quelques industries
d'exportation; ce n'est pas pour le plaisir de faire
des difficultés, que je suis obligé de Vous demander
quelques petites concessions sur Votre tarif; je m'en
passerais bien, mais je vois qu'il m'est impossible
de faire autrement, et si je Vous le demande c'est
pour être sûr d'aboutir ici. On écrit à Berne on en

paraît croire que je fais des difficultés parce qu'en
 fond je désire rompre. Je vous jure que c'est faux,
 je vous donne ma parole que je poursuis de toute
 mes forces un accord commercial avec vous, je sens
 chaque jour davantage l'immense valeur de ce
 rapprochement et je sais combien il transformera nos
 relations et quelle portée ~~que~~ cela a pour la France que
 les relations avec vous soient bonnes, je vous donne
 ma parole que je tomberai si je ne l'emporte pas
 à la Chambre, et pour vous montrer l'énergie que
 j'y mets, je vous dirai que j'ai menacé un des
 récalcitrants de lui flanquer une grise de ses ouvriers
 dans les jambes s'il continuait à ne pas accepter
 la transaction que j'ai faite avec vous. — Je veux aboutir
 par le 1^{er} Juillet à la Chambre, et je concentre vers ce but
 toute l'intensité de mes forces, si nous n'aboutissons
 pas par le 1^{er} Juillet, tout est retardé d'un an, ne
 vous y tenez pas, car il n'y a pas moyen d'aboutir sans

brusquer nos parlementaires et sans truer dans l'oeuf
 leur coalition par cette brusquerie ; je ne sais
 absolument pas de quel poids je pèserai sur eux dans
 quelques semaines, et encore moins dans un an,
 mais en ce moment et pour huit jours, pour quinze
 jours, peut être pour trois semaines, je pèse quelque
 chose ; j'ai eu il y a quatre jours avec l'affaire de
 Kiel une bonne journée. Saisissez le moment, car
 il vous faudra du temps, si j'ai un successeur,
 pour qu'il arrive à comprendre au même degré
 que moi l'importance des bonnes relations de la France
 avec vous, et, quand il l'aura compris il sera, s'il est
 un parlementaire, beaucoup moins courageux que moi,
 qui suis résolu à ne jamais plus accepter de mandat
 électif. Barrière (est-il gêné par quelques assurances
 imprudemment données ?) manque de fermeté, je
 vais lui télégraphier et vous lire mon télégramme.

M. Hanotaux s'est alors mis à écrire deux pages,
 qui d'ni a lues et qui sent le résumé de ce que je

vus de vous écrire. Le Ministre invite M. Barrière dans les
 termes les plus pressants à convaincre le Conseil fédéral
 qu'il désire l'entente, à expliquer les motifs parlementaires
 pour lesquels il est obligé de demander quelques réductions
 de droits à l'entrée en Suisse et ajoute en particulier que
 ces réductions ne doivent porter que sur les points de
 notre tarif ayant fait l'objet de ^{en vue de négociations} ~~surelévations~~
 dirigées exclusivement contre la France, la Suisse
 devant comprendre que du moment où un
 accord s'établit avec la France, les droits dirigés
 contre celle-ci doivent être atténués.

M. Hanotaux a ajouté qu'il accepterait toutes
 les formes, même celle d'un consentement, que nous jugerions
 nécessaires pour pouvoir constitutionnellement aboutir
 au vote des quelques réductions demandées, s'il faut
 absolument un mot de ralliement au Conseil fédéral, au
 lieu de dire, "Nous n'avons rien donné du tout" il pourra
 dire "Ce que nous avons donné est insignifiant", car

Car vraiment ni au point de vue fiscal, ni au point de vue protectionniste, ce que demande la France n'est important en comparaison de l'immense apaisement et de la profonde transformation que nous attendons d'un accord.

J'ai bien reçu cette nuit votre télégramme relatif à la rédaction des broderies à fond plein. Elle est tout à fait conforme à celle que M. Alder m'avait donné hier soir de mémoire avec des explications détaillées. J'ai attendu toute la journée M. Barrère, qui d'après ce que m'a dit M. Hanotaux et d'après des renseignements pris chez son concierge est encore à Paris. Nous sommes convenus avec Alder de rendez-vous journaliers, en sorte que si Barrère, visiblement contraindre de l'ordre de venir chez moi ne s'exécutait pas, il suffirait de quelques heures et de deux télégrammes pour que vous ayez le précis

technique de M. Alder et pour qui éventuellement je
 puisse ici, d'accord avec M. Hanotaux, traiter avec
 M. M. Marcel (Affaires Étrangères), Chandèze (Commerce),
 et Pallain (Douanes).

Personnellement j'ai l'impression que M.
 Hanotaux ne joue pas la comédie et qu'il est sincère;
 il est peut-être trop timoré et demande peut-être
 plus qu'il n'est absolument nécessaire pour aboutir,
 mais je pense qu'il croit sincèrement que cela est
 nécessaire. Si vous relisez mon rapport sur l'entretien
 avec Raynal, les forces protectionnistes sont encore
 énormes. Vous remarquerez qu'en demandant à Barrière
 pour instructions de réclamer seulement contre les positions
 du tarif Suisse Suisses uniquement en vue de
 négocier avec la France. M. Hanotaux lui laisse de
 la marge pour discuter. Vous remarquerez aussi
 qu'il n'a rien dit de Gex ni de la Convention littéraire

J'ai omis de mentionner le fait que M. Hanotaux a dit en passant que d'après ses renseignements la Suisse désirait vivement l'entente et ne se plaindrait pas, parce que c'est la Suisse qui payait les droits sur les produits français ayant fait l'objet de rélèvements dans un but diplomatique. Je crains avoir omis aucun autre point ~~de~~ quelque importance.

Agnez, Monsieur le Vice-Président, les assurances de ma haute considération -

Le Ministre de Suisse.

Levy